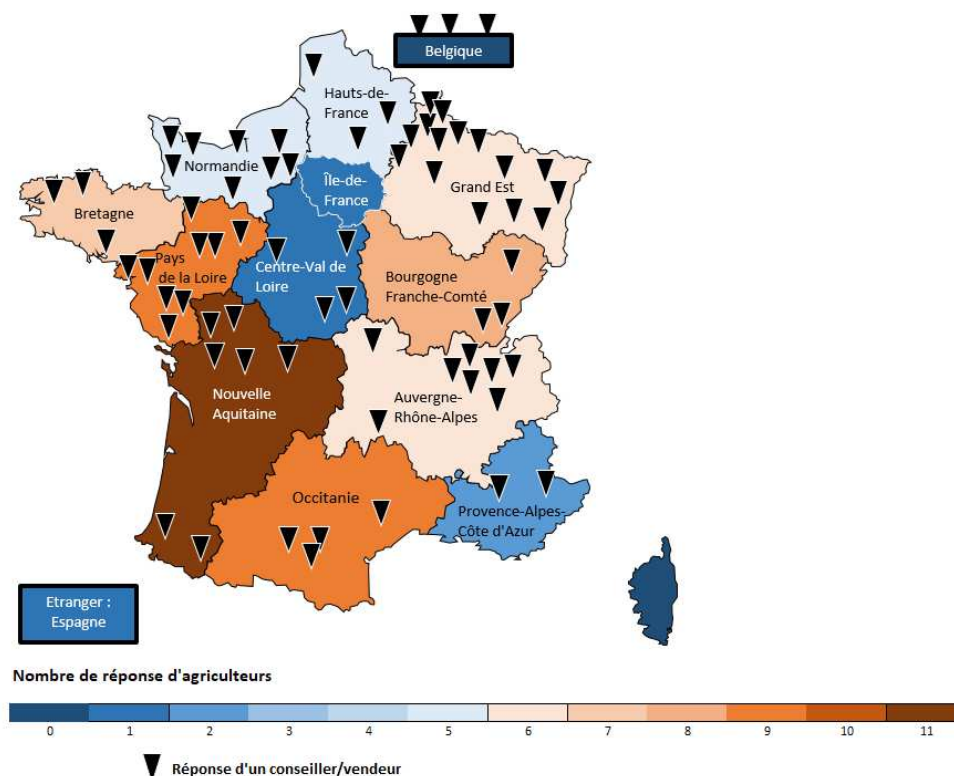


Synthèse de l'enquête sur la connaissance du label France Prairie

Cible	Éleveurs, conseillers et technico-commerciaux
Période d'enquête	30 Juin au 3 septembre via 2 enquêtes en ligne
Echantillon	140 réponses obtenues (½ éleveur et ½ prescripteur)

Les enquêtes avaient pour objectif de vérifier les hypothèses suivantes :

- Le label
- n'est pas reconnu et identifié par la majorité des éleveurs en France.
- Les distributeurs utilisent le label comme argument de vente pour les mélanges.
- Le choix et l'utilisation des mélanges labellisés fait par les agriculteurs varient d'années en années.



▪ PANEL INTERROGÉ :

Le panel d'**éleveurs** interrogés ont une SAU comprise entre 12 et 320 ha avec une moyenne 116ha. Tous les types d'élevages sont représentés dans les réponses (**37** sont en bovin lait, **25** en bovin viande, **11** en ovin viande, **4** en équins, **2** en caprin et **1** en porc) et 6 éleveurs

¹ La géolocalisation des conseillers et technico-commerciaux est approximative pour assurer leur anonymat.

possèdent au moins 2 types d'élevages. **70 personnes sur 71** sèment leurs prairies et la semence est achetée en majorité chez des coopératives agricoles (32 éleveurs) et chez les distributeurs locaux (27 éleveurs).

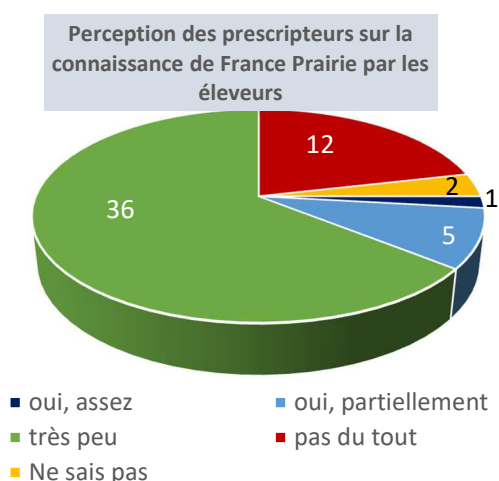
Le panel des 69 **prescripteurs** est composé de 25 conseillers de chambre d'agriculture, 14 personnes sont issus de coopératives agricoles, 10 de conseil élevage, 9 de négoce, 3 sont semenciers, 2 d'instituts techniques, 2 de l'enseignement, 1 d'une fédération agricole et 3 d'autre type de structure (associations, centre de recherche techniques,...). Ce panel comporte une majorité de conseillers (68/69 personnes) et parmi eux presque 1/3 (21/69 personnes) ont aussi un rôle de vendeurs de semences prairiales.



LA CONNAISSANCE DU LABEL FRANCE PRAIRIE

Près **d'1 éleveur sur 2** déclarent connaître France Prairie (34 éleveurs) alors que **8/10** prescripteurs déclarent la même chose.

France Prairie semble beaucoup plus connu par les conseillers que par les éleveurs.

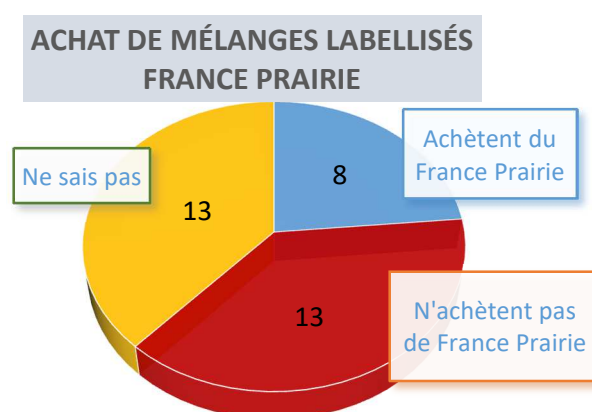


Les prescripteurs ont été interrogés sur leur perception de la connaissance de France Prairie par les éleveurs (*graphique ci-contre*). Les prescripteurs ressentent qu'une majorité d'éleveurs connaissent très peu France Prairie (36/69) voire pas du tout (12/69). Seul **6 prescripteurs** pensent que le label est réellement connu par les éleveurs. Ce qui est inférieur au nombre d'1 éleveur sur 2 obtenu grâce à nos questionnaires. *Les éleveurs semblent connaître mieux France Prairie que ce que perçoivent les techniciens.*

ACHAT DE MÉLANGES LABELLISÉS FRANCE PRAIRIE

1 éleveur interrogé sur 3 ne sait pas si les mélanges de semences prairiales qu'il achète sont labellisés France Prairie. En comparaison, **1 acheteurs sur 3** identifie clairement le logo et déclare acheter des mélanges labellisés France Prairie.

Ces retours semblent conforter l'hypothèse que le label n'est pas encore bien identifié ni connu par les éleveurs.



Démarche à mettre en œuvre

- Plus communiquer sur France Prairie auprès des éleveurs
- Insister sur l'emplacement du logo sur les sacs



IMAGE ET PERCEPTION DU LABEL FRANCE PRAIRIE

L'efficacité d'une marque se mesure à sa capacité à transmettre les messages voulus à sa cible. Une partie du questionnaire permettait de vérifier si l'image perçue par le public agricole (éleveurs, prescripteurs connaisseurs ou non du label) correspond au message transmis par le porteur du label et ce qui est inhérent au label.

- **PERCEPTION DU LABEL PAR LES ÉLEVEURS QUI NE CONNAISSENT PAS FRANCE PRAIRIE (37 PERSONNES)**

Certification/Normes françaises

Des espèces et des variétés adaptables

Qualité

Origine/production française

10 éleveurs n'ont pas su émettre d'idées sur le label France Prairie

Le message de « qualité » et d'une spécification « France » contenue dans le label France Prairie est bien compris et identifié par les éleveurs.

- **PERCEPTION DU LABEL PAR LES ÉLEVEURS UTILISATEURS DE FRANCE PRAIRIE (8 PERSONNES)**



Adaptation au climat

Qualité

Garantie d'une qualité du fourrage

Variétés éprouvées

Pour les éleveurs utilisateurs la notion de « variété testée » est mise en avant tout comme celle de « qualité ». Une utilisation des mélanges labellisés sur le terrain permet aux éleveurs d'identifier, plus facilement, des avantages techniques des mélanges. Les éleveurs utilisateurs des mélanges France prairie perçoivent également des limites mais qui sont de l'ordre du manque d'informations.

- **PERCEPTION DU LABEL FRANCE PRAIRIE PAR LES CONSEILLERS ET PRESCRIPTEURS (55 PERSONNES)**

Le label France Prairie inspire chez les prescripteurs :

- Mélange de qualité et équilibré
- La garantie d'une technicité du mélange (valeur alimentaire, pérennité, productivité)
- Mélange composé de variétés/semences haut de gamme et performantes
- Semences adaptés aux conditions locales

Le discours tenu et le vocabulaire utilisé par les prescripteurs est très proche des communications et des messages du label.

Ce qui semble suggérer une appropriation du label, et confirme une meilleure connaissance du label chez les conseillers que chez les éleveurs.



Démarche à mettre en œuvre :

- Améliorer la communication au sein du monde agricole
- Mieux identifier les caractéristiques de France Prairie qui répondent aux besoins des éleveurs
- Mettre l'accent sur la communication auprès des acteurs de chambres d'agricultures



UTILISATION DE LA LABELLISATION FRANCE PRAIRIE

Comment les agriculteurs choisissent un mélange de semences prairiales ?

- Mode d'exploitation prévu (cité 14 fois)
- L'adaptation aux conditions pédoclimatiques (cité 14 fois)
- Adaptation au territoire (cité 13 fois)
- Qualité du mélange (cité 13 fois)
- Le prix (cité 12 fois)

...

Il y a de fortes similitudes entre les arguments du conseiller et les critères de choix de l'éleveur. La différence majeure est l'importance que l'éleveur donne au **prix** alors que le prescripteur s'inquiète plus facilement de la **disponibilité chez le fournisseur**.

Les éléments cités par les deux échantillons correspondent bien à des valeurs mises en avant par le label France Prairie (mode d'exploitation, adaptation pédoclimatique et qualité du mélange).

Comment les prescripteurs recommandent un mélange ?

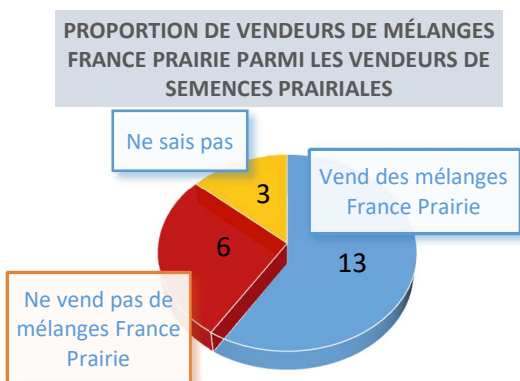
- Qualité du mélange (cité 19 fois)
- Adaptation aux conditions pédoclimatiques (cité 15 fois)
- Disponibilité chez le fournisseur (cité 12 fois)
- Pratiques et objectifs de l'éleveur (cité 11 fois)
- Résultats techniques sur le terrain (cité 9 fois)



Démarche à mettre en œuvre :

- Transmettre des résultats techniques terrain des mélanges France Prairie
- Identifier clairement les distributeurs de France Prairie

LA PROPORTION DE VENDEUR DE FRANCE PRAIRIE



Parmi les **21 vendeurs** de semences prairiales, **13 propose du France Prairie** dans leur Gamme. Parmi les 3 vendeurs qui ne savent pas s'ils proposent du France Prairie (voir ci-contre), **2** sont au sein d'une structure qui en vend.

Parmi les **56 prescripteurs qui connaissent France Prairie**, **40 prescripteurs les conseillent** au moins de temps en temps.

La connaissance de France Prairie n'engendre pas forcément sa recommandation.

Dans le cas de deux mélanges identiques avec un labellisé et un autre non-labellisé, la préconisation d'un mélange France Prairie dépend de la volonté de l'éleveur. S'il n'en fait pas la demande le conseiller ne va pas forcément favoriser le mélange labellisé.

Lorsque France Prairie est favorisé c'est pour des raisons de **fiabilité des variétés, d'éthique, de richesse de la gamme adaptable aux différents cas de figure et à la difficulté pour faire ses mélanges seuls**.

Néanmoins, la volonté de faire ses mélanges soi-même, reste très forte chez les éleveurs (**21 éleveurs sur 70** font tous leurs mélanges de semences prairiales eux-mêmes).

Enquête réalisée par l'AFPF au cours de l'été 2018 grâce au concours du GNIS.